



Publication
15 Août 2023
Numéro 130

**DONNÉES
Juillet 2023**

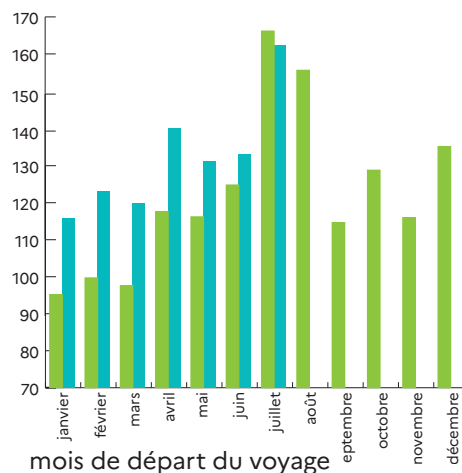
INDICE DES PRIX du transport aérien de passager

MÉTHODOLOGIE

Les indices de prix du transport aérien de passagers (IPTAP) présentés dans cette publication sont calculés selon une méthodologie proche de celle utilisée pour la construction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE. Le périmètre de l'IPTAP DGAC diffère toutefois de celui de l'IPC relatif aux transports aériens de voyageurs publié par l'INSEE. En 2023, l'IPTAP DGAC est construit sur une base de tarifs aériens relevés sur 480 lignes aériennes (origine, destination, transporteur) directes et indirectes, assurées par une cinquantaine de transporteurs. Tous les prix collectés concernent des voyages aller-retour au départ de France (métropole ou DOM) et incluent toutes les taxes, redevances et surcharges applicables. Plus de 190 000 tarifs aériens sont relevés chaque mois auprès du système de réservation Traveport et des sites Internet des transporteurs ; ils correspondent à des tarifs disponibles à la vente au moment de la réservation et selon une segmentation portant sur la date et la durée de voyage, la classe de transport, le type de billet choisi... Leur pondération est réalisée sur une base annuelle fixe, construite à partir de données de trafic et d'enquêtes réalisées auprès des passagers. **Les indices présentés illustrent une évolution des prix à structure de consommation constante et n'ont pas pour vocation de retracer l'évolution des prix moyens de billets vendus par les transporteurs aériens ou leur recette moyenne.** Le détail de la méthodologie utilisée pour l'IPTAP est consultable à l'adresse suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/indice-des-prix-du-transport-aerien-passagers>

L'indice des prix du transport aérien de passagers reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de métropole, toutes classes de transport, tous motifs de voyage et toutes destinations confondus.

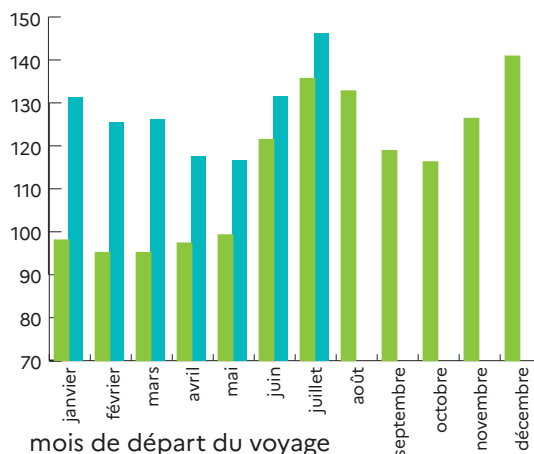
INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers : IPTAP Métropole



INDICE 100 = 2017
ZONE DE DÉPART
■ Métropole en 2022
■ Métropole en 2023

L'indice des prix du transport aérien de passagers relatif aux DOM reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de cinq départements d'Outre-mer vers la métropole et sur des liaisons entre DOM.

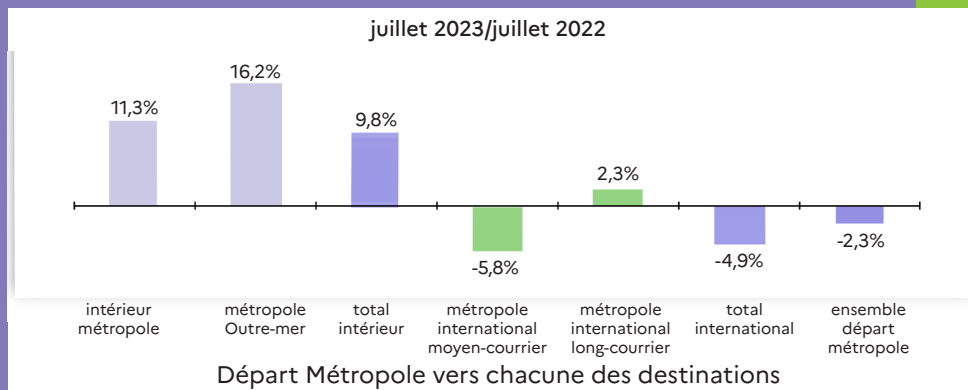
INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers : IPTAP DOM



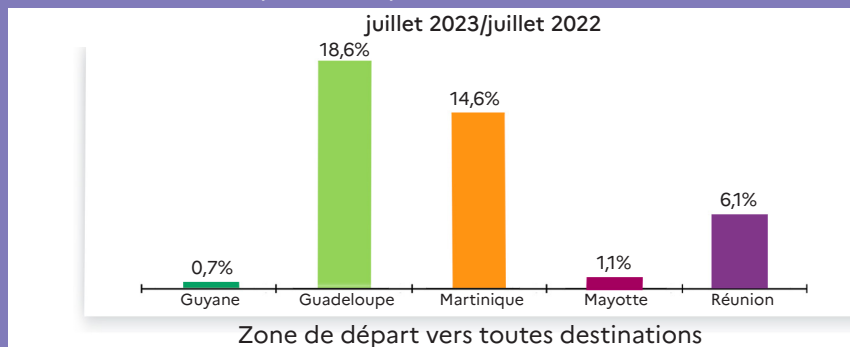
INDICE 100 = 2017
ZONE DE DÉPART
■ DOM* en 2022
■ DOM* en 2023

* Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte

ÉVOLUTION des prix au départ de métropole



ÉVOLUTION des prix au départ des DOM



INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers

Voyage	Pondération 2023 ⁽¹⁾	"Indices relatifs aux voyages du mois de juillet 2023 Indice 100 = 2017 ⁽¹⁾ "	"Variations en % m/m-12"			
			mai	juin	juillet	Cumul 2023
Intérieur métropole	922	169,8	17,0	15,5	11,3	14,8
Métropole - Outre-mer	620	165,3	20,1	12,3	16,2	27,5
Total intérieur (départ métropole)	1 542	168,9	13,7	11,1	9,8	16,0
EEE & Suisse & Royaume-Uni	1 914	170,2	20,8	11,9	- 4,6	19,4
Autres pays d'Europe	170	210,8	2,0	4,0	6,7	10,1
Afrique du Nord - Levant	752	187,1	- 5,3	- 4,4	-12,8	- 4,3
Métropole - International moyen-courrier	2 836	178,9	13,6	8,3	- 5,8	13,1
Moyen Orient	272	150,1	7,0	10,3	7,3	18,3
Afrique ⁽²⁾	909	130,0	7,4	5,1	5,1	8,6
Asie - Pacifique	1 085	174,9	13,9	2,9	2,0	21,9
Amérique latine	799	129,9	10,6	0,9	- 1,1	11,7
Amérique du Nord	1 969	144,3	17,8	7,3	- 5,4	8,9
Métropole - International long-courrier	5 033	145,1	18,0	8,7	2,3	15,3
Total international (départ métropole)	7 869	161,3	13,7	7,2	- 4,9	13,2
Ensemble départ métropole	9 411	162,6	12,9	6,7	- 2,3	13,3
Ensemble départ DOM⁽³⁾	589	146,2	20,6	11,1	10,6	23,3
Ensemble départ France	10 000	162,4	14,0	7,1	- 1,0	14,3

(1) : la structure de pondération reflète la consommation de transport aérien calculée à partir des estimations des trafics des véritables origines et destinations au départ de France en 2022 valorisées par les tarifs relevés en 2022. (2) Hors Afrique du Nord. (3) Mayotte compris.

La DGAC a interrompu la série des publications IPTAP à compter du mois de mars 2020 du fait de l'arrêt quasi total du trafic aérien lié à la crise sanitaire de la Covid-19 qui a par ailleurs engendré une période de confinement généralisé en France du 17 mars au 11 mai 2020, puis de re-confinement du 30 octobre au 15 décembre. En 2021, compte-tenu de la persistance de la crise pour le transport aérien, l'échantillon a été fortement réduit et a permis uniquement la publication des faisceaux géographiques consolidés. Par ailleurs, les liaisons DOM-international ont été supprimées de l'échantillon 2021 et les évolutions d'indices ont toutes été recalculées en conséquence à périmètre constant. Le socle solide de l'échantillon servant à estimer les évolutions des prix manquants est dorénavant constitué par l'ensemble des tarifs relevés sur les lignes de l'échantillon, qu'elles aient été finalement opérées ou pas. En 2023, l'échantillon s'accroît, avec près de 25 % de lignes supplémentaires par rapport à 2022 au regard de la reprise progressive du trafic. En outre, Mayotte est à présent compris dans les départs DOM. Enfin, les taux de croissance présentés dans ce document sont de nouveau calculés par rapport à l'année A-1 (en l'occurrence, 2022) ou au mois équivalent de cette année (m/m-12).



Direction générale de l'Aviation civile
 Direction du transport aérien
 Sous-direction des études,
 des statistiques et de la prospective
 Bureau des études économiques
 50, rue Henry Farman 75720 Paris cedex 15
 téléphone : 01 58 09 46 90

